



HAL
open science

L'épithète de nature ou “ Les terroristes sont-ils dangereux? ”

Eliane DELENTE

► **To cite this version:**

Eliane DELENTE. L'épithète de nature ou “ Les terroristes sont-ils dangereux? ”. Colloque international: L'adjectif en français et à travers les langues”, Jun 2001, Caen, France. pp.241-255. hal-00012371

HAL Id: hal-00012371

<https://hal.science/hal-00012371>

Submitted on 21 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'épithète de nature ou “ Les terroristes sont-ils dangereux? ”

Eliane Delente

Université de Caen Basse-Normandie - CRISCO

Résumé : Le but de cet article est de proposer une analyse linguistique de l'épithète de nature qui puisse s'intégrer dans une théorie générale de l'adjectif épithète.

Après une critique de la conception classique - portant sur la place de l'épithète de nature, ses relations sémantiques avec le nom et sa valeur - je propose une hypothèse qui rend compte de ses différentes caractéristiques. Le locuteur n'attribue pas au nom la propriété exprimée par l'épithète de nature, il rappelle une caractérisation présentée comme notoire, permanente et générale, reposant le plus souvent sur l'évidence stéréotypique. L'hypothèse formulée permet en outre de distinguer l'épithète de nature des autres épithètes antéposées au nom et de décrire divers types d'épithète de nature. L'étude se poursuit à l'échelle de l'énoncé où l'on explique des différences d'interprétation selon que l'épithète est anté- ou postposée au nom. Enfin, le fonctionnement de l'épithète de nature est abordé en relation avec le genre du discours.

Summary : *The aim of this paper is to put forward a linguistic analysis of the “ épithète de nature ” (or rhetorical epithet) which will find its place within a general theory of the epithetic adjective.*

After a critical survey of the classic conception of the “ épithète de nature ” - in relation to its place, its semantic relations with the noun and its value - I shall put forward a hypothesis which accounts for the different characteristics of noun phrases containing an “ épithète de nature ”. A speaker does not actually ascribe to the noun the property signified by the “ épithète de nature ” ; instead he merely reactivates a characterisation which is presented as well-known, lasting and general, based more often than not on stereotypical self-evidence. The hypothesis put forward is able to distinguish between the “ épithète de nature ” and other attributive epithetic items. The study then focuses on the utterance as a whole, explaining some differences of interpretation arising from the position of the epithetic item : before or after the noun. We shall conclude by examining three functions of the “ épithète de nature ” in relation to discourse types.

Notre propos est tout d'abord de poursuivre la critique de la conception classique de l'épithète de nature (désormais EN) menée par M. Forsgrén¹ afin de proposer ensuite une analyse qui puisse s'intégrer dans une théorie générale de l'adjectif épithète.

1. Conception classique de l'EN

La conception classique définit l'épithète de nature par trois propriétés :

- 1) elle est *généralement* antéposée au substantif : *le bouillant Achille* ;
- 2) son sémantisme est inclus dans le sémantisme du substantif : *les vertes prairies* ;
- 3) elle a une valeur intensive².

Cette conception se limite donc à étudier les relations entre deux items lexicaux - l'EN et le substantif- ignorant ainsi le syntagme et notamment le rôle non négligeable du déterminant. Sont laissés pour compte également l'énoncé et le genre du discours.

Ma critique de la conception classique de l'EN portera sur ces trois points :

a) la place de l'EN

Deux thèses s'affrontent :

- 1- la thèse généralement adoptée selon laquelle l'antéposition est fréquente mais la postposition est toutefois possible ;
- 2- la thèse selon laquelle seule l'antéposition est possible. M. Wilmet, R. Martin et M. Noailly³, sans soutenir explicitement cette thèse, ne donnent que des exemples d'EN antéposées. A notre connaissance, seul M. Forsgrén⁴ aborde explicitement la question de la place de l'EN pour défendre la thèse d'une nécessaire antéposition. Et c'est la position que nous allons également défendre : l'épithète de nature est *toujours* antéposée au substantif sauf cas très particuliers liés à des contraintes d'ordre métrique et/ou rimique dans le discours poétique versifié français.

b) l'implication du sémantisme de l'EN dans le sémantisme du substantif

Cette implication n'est ni nécessaire ni suffisante. Elle n'est pas nécessaire puisqu'une propriété peut être présentée comme typique sans l'être dans les faits ; ce qu'illustrent des exemples tels que *la vorace ironie*, *les mélancoliques beautés d'Arles*, *l'inlassable océan*. Elle n'est pas suffisante puisqu'elle n'est pas propre à l'EN. On trouve en effet des exemples en

¹ Forsgrén 1978.

² Berlan 1981, 1992.

³ Wilmet 1981, Martin 1986 et Noailly 1999.

⁴ Ibid.

postposition : *la flamme dévorante (du Bellay), le brasier ardent, le réduit obscur, des larmes amères, une avarice sordide etc.*

Par ailleurs, la notion de trait inhérent n'est jamais soumise à examen. S'agit-il d'un trait nécessaire et suffisant : définitoire ? S'agit-il d'un trait périphérique, stéréotypique ?

On observe deux choses :

- 1) une EN peut exprimer un trait objectif, quasi-définitoire, mais les exemples qui l'attestent comportent essentiellement des adjectifs de couleur qui ne permettent guère les jugements subjectifs : *la blanche neige, les rouges tomates, les vertes prairies, la sombre nuit* ;
- 2) l'EN exprime le plus souvent une caractéristique stéréotypique : *un affreux réactionnaire, l'alerte monitrice de gymnastique, un dangereux terroriste, un habile magicien.*

On sait que le stéréotype est une idée conventionnelle attachée aux items lexicaux. Pour la clarté de mon propos, je rappelle trois propriétés du stéréotype :

- en tant qu'il est constitué par le discours social, le stéréotype fait l'objet d'une *reconnaissance* parmi les membres d'une même communauté linguistique et culturelle ;
- on ne peut pour autant assigner un énoncé stéréotypique à un énonciateur particulier. Sa source discursive se perd dans l'enchevêtrement culturel ;
- le stéréotype, par définition, n'est pas structuré. Pour cette raison, Fradin⁵ soutient qu'il ne peut s'exprimer que sous la forme d'énoncés, non de traits.

c) La valeur intensive

En étudiant l'énoncé dans lequel apparaît l'EN, je montrerai que la valeur intensive n'est pas une valeur attachée à l'EN.

En résumé, l'analyse que j'adopte consiste à voir dans l'EN une caractérisation parfois définitoire mais le plus souvent stéréotypique de l'objet désigné par N. Le lien entre l'EN et le N est présenté comme notoire et incontestable, qu'il le soit ou non dans les faits importe peu. L'EN a pour support du déjà-dit et ce déjà-dit n'a pas de source assignable. Si cette définition est acceptable, elle conduit à rejeter l'analyse selon laquelle l'EN par excellence est celle qui explicite un sème inhérent au substantif. En effet cette analyse :

- exclut les EN qui expriment des propriétés typiques non *a priori* : *la vorace ironie, les mélancoliques beautés d'Arles, l'inlassable océan* ;

⁵ Fradin 1984.

- elle conduit logiquement à admettre les EN en postposition : *un marin hardi, un magistrat habile, une avarice sordide, des larmes amères* ;

- elle ignore la valeur de rappel de l'EN c'est-à-dire la référence à des discours antérieurs.

- j'ajouterai enfin qu'aucun ouvrage ne mentionne ce fait décisif pour une analyse sémantique de l'EN : le contexte ne semble jouer aucun rôle dans la constitution du SN avec EN.

2. La sémantique du SN

Il nous faut donc trouver une hypothèse capable d'expliquer que la caractérisation effectuée par l'EN :

1) se donne comme notoire et stable,

2) ne restreint pas l'extension du N : la caractérisation est donnée comme valant pour la plupart des objets désignés par N.

3) et est capable de rendre compte également des propriétés formelles du SN avec EN mises en évidence par M. Forsgrén⁶ :

L'hypothèse que je propose est inspirée de B. Fradin⁷ qui définit le "stéréotype" de la façon suivante : "Le "stéréotype" d'un N sera la suite ouverte (*i.e.* non-finie) d'énoncés (c'est-à-dire de phrases de la langue et non d'une métalangue) associée à N."

Voici cette hypothèse: Le SN avec EN antéposée est l'expression condensée, sous forme d'un SN, d'un énoncé le plus souvent stéréotypique constitutif de la représentation sémantique (RS) associée au N de la forme : "Les N : être Adjectif". Cette forme concerne les propriétés qu'on attache normalement à l'objet désigné par N⁸.

A. Blinkenberg⁹ relève chez Balzac l'exemple suivant qui illustre parfaitement la relation entre le SN avec EN et l'énoncé stéréotypique : *Reprochez à un Anglais la perfidie de cette politique, le loyal Anglais - l'Anglais est toujours loyal - vous répond de bonne foi : " Oh ! c'est le parlement "* où le SN avec EN est directement suivi (entre tirets) d'une explicitation du sens de ce SN. On admettra que l'EN combinée à un nom propre est le condensé d'un énoncé stéréotypique constitutif de la représentation sémantique associée au nom propre de la forme " NP : être toujours Adjectif".

⁶ Forsgrén 1978.

⁷ Fradin 1984, 326.

⁸ Je signale que le propos de Fradin 1984 diffère considérablement du nôtre. Il vise à expliquer la répartition de l'article *le/la/les*, du clitique *en* et du possessif *son/sa/ses* quand ils reprennent anaphoriquement un N situé dans une proposition précédente. Selon Fradin, c'est la forme même de l'énoncé contenu dans la RS des noms qui rend compte de cette répartition.

⁹ Blinkenberg 1928, 108.

Cette hypothèse permet alors d'expliquer de nombreuses caractéristiques de l'EN :

1. Première caractéristique : l'absence de prise en charge de la caractérisation par un énonciateur coïncidant avec le locuteur puisque la caractérisation repose le plus souvent sur l'évidence stéréotypique. Cette indifférence à l'égard du contexte spatio-temporel et pragmatico-énonciatif est à voir comme une exploitation du général. La caractérisation s'inscrit alors dans un présent d'éternité. Plus généralement, le SN avec EN n'exige aucune instruction contextuelle. La construction du sens se fait donc à l'intérieur même du SN dans sa relation directe avec l'énoncé stéréotypique contenu dans la RS associée au nom. Ainsi, le lien entre l'EN et le nom est lexicalement inscrit dans la RS du nom. C'est pourquoi l'énoncé stéréotypique de la forme : " Les N : être Adjectif " non seulement ne comporte aucune indication spatio-temporelle et pragmatico-énonciative mais il doit en être dépourvu puisque c'est la forme même de cet énoncé qui détermine le sens du SN.
2. Deuxième caractéristique : le caractère parfois définitoire de la caractérisation puisque les informations figurant dans la RS du nom, qu'elles soient définitionnelles ou stéréotypiques, ne sont pas forcément de nature différente.
3. Troisième caractéristique : le caractère notoire et stable de la caractérisation ; on *reconnaît* la propriété attachée de façon permanente à l'objet parce que l'attribution de cette propriété à l'objet figure dans la RS associée au nom désignant cet objet.
4. Quatrième caractéristique : le caractère général de la caractérisation (s'appliquant à toute l'extension du N) puisque cette caractérisation vaut pour le N hors situation de discours particulière, hors contexte ; elle vaut donc pour le concept.
5. Dernière caractéristique : l'impossibilité d'un N à extension large du type : objet, manière etc. En effet, la RS associée au N *objet* ne peut guère contenir un énoncé de la forme " Les N: être Adjectif ".

Chez B. Fradin¹⁰, c'est la forme même de l'énoncé constitutif de la RS associée au N qui détermine l'acceptabilité / la non acceptabilité de certaines suites de propositions. Ici, au contraire, c'est l'identité de forme de l'énoncé qui d'une part, rend compte de l'homogénéité de l'emploi d'un adjectif comme EN et d'autre part, permet de distinguer les EN des autres épithètes. C'est la forme même de l'énoncé " Les N : être Adjectif " qui détermine le caractère

¹⁰ Fradin 1984.

stable, permanent, non épisodique de la caractérisation aussi bien que son caractère notoire, général et non disputable.

3. Les divers types d'EN

Voyons alors comment cette hypothèse rend compte des divers types d'EN. La classification qui suit va de l'EN la plus typique à la moins typique.

3.1. EN antéposée en relation avec un énoncé stéréotypique

L'EN par excellence est une épithète antéposée qui s'interprète de sa relation directe avec un énoncé stéréotypique de la forme " Les N : être adjectif ", illustrée par les exemples suivants : *un hardi marin, un dangereux terroriste, un affreux réactionnaire, l'alerte monitrice de gymnastique, l'habile magicien, l'obscur souterrain.*

Le stéréotype n'étant pas structuré, il peut même livrer des connaissances contradictoires sur un même objet. On peut retenir deux caractérisations non seulement distinctes mais contradictoires qui serviraient de support à deux EN. En voici un exemple extrait du « Dictionnaire des idées reçues » de Flaubert¹¹. A l'entrée « ambition », on lit ceci : " toujours précédée de " folle " quand elle n'est pas " noble " ". Les EN sont à voir ici comme des mentions du discours social, de la *vox populi*.

Ce type d'EN entretient un lien intéressant avec la métaphore. Métaphore et EN exploitent toutes deux des traits typiques de l'objet désigné par N. Il n'est pas indifférent en effet que dans la *Rhétorique*, Aristote mentionne l'EN conjointement avec la métaphore¹². Pour la métaphore, on prend comme terme métaphorique le représentant par excellence d'un attribut : le miel pour la douceur, ce qui permet la métaphore: *le miel de tes baisers*, mais aussi l'EN : *le doux miel*. On observe la même parenté dans les exemples suivants : Mallarmé est le parangon des poètes obscurs, hermétiques : *C'est un Mallarmé / l'hermétique Mallarmé, l'obscur Mallarmé*. Le lion est le parangon du courage : *Max est un lion, le courageux lion*. Rothschild est le parangon de la richesse : *C'est un Rothschild, le riche Rothschild*.

3.2. EN antéposée en relation avec un énoncé définitionnel

Dans le deuxième type d'EN, la propriété exprimée par l'épithète est objective, quasi définitoire comme dans ces exemples : *la blanche neige, le chaud soleil de mon pays, les rouges tomates, les vertes prairies, la sombre nuit, la verte émeraude*. Ainsi le SN - *la blanche neige* -

¹¹ Flaubert 1979, 487.

¹² Aristote 1980, Livre III, 1405-b 19-20.

s'interprète de sa relation avec un énoncé définitionnel de la forme " N : être blanche " contenu dans la RS associée à *neige*. Deux remarques s'imposent :

- il s'agit essentiellement d'adjectifs de couleur ;
- la forme même de l'énoncé, qu'il soit définitionnel ou stéréotypique, demeure la même. Cette même forme explique ainsi que l'énoncé " Les N : être adjectif " partage plus de propriétés avec les énoncés analytiques qu'avec les énoncés synthétiques.

Les énoncés analytiques exigent un prédicat asserté comme vrai par définition ce qui implique un certain nombre de conséquences :

1) l'absence de prise en charge par un énonciateur particulier : il en est de même avec l'énoncé de la forme " Les N : être adjectif ". Dans *Le dangereux terroriste* le locuteur ne prend pas en charge l'attribution de la qualité *dangereux* à l'individu *terroriste*.

2) la modalité épistémique est incompatible avec les énoncés analytiques: * *Je trouve que les bleuets sont des fleurs*.¹³ est impossible. Alors qu'elle est compatible avec les énoncés synthétiques : *Pour moi / Je trouve que les pies sont des voleuses*. Or, la forme même de l'énoncé stéréotypique ou définitionnel ne se prête pas aux opérations de modalisation : **Pour moi, Je trouve* impliquent une prise en charge de la caractérisation par le locuteur, alors qu'ici le locuteur ne fait que rappeler la caractérisation qu'un énonciateur général et anonyme a déjà énoncée. L'impossibilité d'un marquage épistémique prouve que :

- l'attribution d'une qualité à l'objet désigné par N n'a pas lieu dans le SN avec EN, elle a déjà eu lieu dans des discours antérieurs ;
- qu'il n'y a pas de sens pour un locuteur de présenter cette qualification comme personnelle puisque le support de celle-ci est l'évidence partagée. Ainsi les expressions *Je trouve que, je crois que, je pense que, selon moi, à mon avis* ne peuvent convenir ici puisqu'elles posent l'identité du locuteur et de l'énonciateur.

3) la négation produit une contradiction : **le bleuet n'est pas une fleur*. Avec l'EN, la négation ne produit pas une contradiction (*un terroriste n'est pas dangereux*) mais l'énoncé " Les N : être adjectif " vise précisément à exclure cette assertion puisqu'il s'agit de présenter une caractéristique comme nécessaire : la caractérisation ne constitue pas un objet de disputation, elle est présentée comme incontestée.

¹³ Exemple donné dans Tamba 1999.

4) le prédicat est soustrait à toute détermination temporelle : on observe la même propriété avec l'EN puisqu'elle est reliée à un énoncé de la forme " Les N : être (toujours) Adjectif". La caractérisation est donnée comme vraie dans toutes les situations référentielles. Le caractère intemporel de cet énoncé est parfois même explicité (cf. *L'Anglais est toujours loyal*) et il permet ainsi une caractérisation non épisodique, indifférente aux circonstances spatio-temporelles.

5) la quantification est impossible avec les énoncés analytiques : **Quelques bleuets sont des fleurs* est inacceptable. Elle l'est également avec les EN car l'épithète ne restreint pas l'extension du N : la caractérisation est présentée comme valant pour la classe entière des objets désignés par N.

La conclusion à tirer de ces tests est la suivante : c'est parce que la forme des énoncés stéréotypiques et la forme des énoncés définitionnels figurant dans la RS associée au N est identique que l'EN impose une neutralisation entre propriétés définitionnelles et propriétés stéréotypiques. Il n'y a pas de différence fondamentale entre d'un part : *Les prairies sont vertes, La neige est blanche* et d'autre part : *Les monitrices de gymnastique sont alertes, Les séries de navets sont mornes, L'anglais est loyal*.

Reste alors à expliquer comment la relation est assurée entre l'entité singulière et la caractérisation générale ? Dans le SN avec EN, le N conserve sa référence à un objet individuel mais la caractérisation de l'objet individuel vaut pour la classe entière des objets dénommés par N. Il ne s'agit donc pas tant d'un intensif mais d'un indice de généralité. Le discours porte sur le général. La démarche du locuteur consiste à rappeler que le SN spécifique partage la même propriété que le SN générique. La construction Dét + EN + N permet ainsi de relier le référent à un concept qui le subsume et ce phénomène s'explique par la relation que le SN entretient avec un énoncé de la forme " Les N : être adjectif".

3.3. EN antéposée imposant la relation à un énoncé stéréotypique

Le troisième type d'EN est illustré par les exemples suivants: *les mélancoliques beautés d'Arles, la vorace ironie, l'inlassable océan*. Dans ces exemples, c'est la structure même du SN qui impose à l'auditeur (au lecteur) d'interpréter le SN en relation à un énoncé stéréotypique du type " Les N : être adjectif". En effet, le déterminant généralement défini, l'antéposition nécessaire de l'adjectif et l'absence d'instructions contextuelles hors du SN font interpréter l'adjectif comme EN, c'est-à-dire conduisent l'auditeur/le lecteur à interpréter le SN en relation à

un énoncé de la forme “ Les N : être adjectif ” *comme si* cet énoncé figurait dans la RS associée au N. La propriété n’est pas typique *a priori* mais le SN avec EN force à la voir comme telle.

C’est toujours l’identité de forme de l’énoncé qui rend compte de l’emploi d’un adjectif comme EN : que l’énoncé soit définitionnel ou stéréotypique et que l’énoncé stéréotypique figure ou non dans la RS associée au N, l’énoncé est toujours de la forme “ Les N : être adjectif ”.

3.4. Epithète anaphorique antéposée

Un quatrième type reste à examiner. C’est le cas des épithètes anaphoriques antéposées. De tous les SN avec l’ordre AS, seul le SN avec EN rappelle une caractérisation dont la source est difficilement assignable à un énonciateur particulier. Autrement dit, l’interprétation d’un SN avec EN se fait par défaut d’instructions contextuelles. Tel n’est pas le cas des épithètes anaphoriques. Si l’épithète anaphorique rappelle une qualité connue, c’est qu’elle est l’objet d’une attribution dans le contexte antérieur alors que la caractérisation par l’EN relève de connaissances stéréotypiques et/ou définitionnelles attachées aux items lexicaux, partagées par les locuteurs ou présentées comme telles. Pour ces raisons, les épithètes anaphoriques ne peuvent être, à un premier stade de l’analyse, assimilées à des EN comme le fait A. Blinkenberg. Examinons quelques uns de ses exemples¹⁴:

(1) *Déjà nos médiocres écrivains se remarquent à ce trait qu’ils ne pensent plus, ne s’expriment plus que par images*¹⁵

(2) *Tous trois y travaillaient à hâter l’émancipation des Catholiques et , de façon plus générale, à améliorer le sort de ce triste pays.*¹⁶

(3) *Son exaltation contrastait avec les sentiments qui animaient Jacques après cette paisible journée*¹⁷

Ces exemples sont difficiles à analyser en l’absence de contexte antérieur. Néanmoins, la caractérisation a très probablement eu lieu dans une phrase précédente, avec création d’un contexte oppositif entre *médiocres écrivains* et *bons écrivains* en (1).

Quant aux exemples (4) et (5), ils apparaissent clairement comme des cas d’épithètes anaphoriques¹⁸:

¹⁴ Blinkenberg 1928, 109-110.

¹⁵ Boulenger et Thérive, *Soirées*.

¹⁶ Maurois, *Ariel*.

¹⁷ Martin du Gard, *Thibault III. I.*

¹⁸ Blinkenberg 1928, 109-110.

(4) Ses phrases sont un peu lourdes, et d'un style encore Louis XIII : ses lourdes phrases, il les manie avec un entrain magnifique¹⁹

(5) J'ai dû procéder autrement à l'égard d'une idée directrice non moins importante, que j'ai trouvée en Descartes (...) Cette importante idée n'a certainement pas été assez suivie²⁰.

Chez M. Forsgrén²¹, on observe la même assimilation entre EN et épithète anaphorique :

(1) Devant cet affligeant spectacle, le visage de quelques jeunes serveurs arabes se durcit.

(2) Les choses, c'est-à-dire ces innombrables objets de tous genres, ces artefacts fabriqués par l'homme...

Encore une fois, il est difficile de se prononcer en l'absence de contexte antérieur. Néanmoins, il apparaît peu probable que dans ces exemples la caractérisation n'ait pas déjà été effectuée précédemment. Par ailleurs, le besoin même de connaître ce contexte antérieur est en soi une preuve qu'il ne s'agit pas d'EN puisque le contexte ne joue aucun rôle dans l'interprétation d'un adjectif comme EN. Enfin, il apparaît presque impossible d'établir une relation directe entre ces SN et un énoncé de la forme " Les N : être adjectif " associé à la RS de noms tels que *théorie, spectacle, objets de tous genres* ce qui constitue un argument décisif pour maintenir la distinction entre EN et épithète anaphorique.

3.5. Epithète exprimant une propriété typique en postposition

Nous examinerons un dernier type dans lequel l'épithète postposée au nom exprime une propriété typique *a priori* sans constituer pour autant une EN. Dans l'ordre S-A, le lien entre le nom et l'adjectif n'est pas lexicalement inscrit dans la RS associée au N. Et la forme même du SN -notamment la postposition de l'adjectif- n'impose pas l'interprétation de l'adjectif comme EN. C'est alors le contexte, les relations syntaxiques et les informations lexicales qui rendent compte de l'attribution d'une propriété, fût-elle typique *a priori*.

La postposition de l'adjectif au nom consiste à attribuer une qualité à l'objet désigné par N et du coup restaure la possibilité dans le contexte d'un marquage spatio-temporel et pragmatico-énonciatif ainsi qu'elle ouvre la possibilité de créer un contexte oppositif.

Dans *les tomates rouges du primeur me font envie* l'adjectif a une valeur explicative et du coup il peut supporter un adverbe de degré : *les tomates très rouges du primeur me font envie*. La valeur

¹⁹ Beaumier, in Bédier et Hazard, *Littérature française 1*.

²⁰ Alain, *Système des Beaux-Arts*.

²¹ Forsgren 1978, 142.

explicative se cumule d'ailleurs parfaitement avec un adverbe de haut degré ainsi que ces exemples l'illustrent :

1(a) *les tomates rouges du primeur me font envie.*

1(b) *les tomates du primeur, parce que particulièrement rouges, me font envie.*

2(a) *le soleil et la neige blanche nous aveuglaient.*

2(b) *le soleil et la neige, parce que particulièrement blanche, nous aveuglaient.*

Ces valeurs, on les observe non seulement avec tous les adjectifs de couleur postposés au N mais aussi avec les autres adjectifs. (3a) :

(3a) *Un/Le hardi marin plongea sans hésiter*

s'interprétera comme *Il fit ce qu'on est en droit d'attendre d'un vrai marin. Un marin digne de ce nom ne pouvait faire autrement.* Alors que (3b) :

(3b) *Un/Le marin hardi plongea sans hésiter*

s'interprète comme *Il se distingua par son courage exemplaire*, la postposition de l'adjectif restaurant la possibilité de créer un contexte oppositif : *un marin plus hardi qu'un autre*. Dans tous ces cas, la caractérisation ne porte pas sur la classe entière. C'est pourquoi les exemples donnés par F. Berlan pour moi ne sont pas des EN: *un acharnement opiniâtre, une alcôve profonde, une agitation fébrile, un abîme insondable²², un abus scandaleux, une avarice sordide, un crime abominable²³, etc.*

Dans tous ces exemples, l'épithète postposée permet toujours de construire un contexte oppositif dans lequel elle exprime une propriété distinctive et prélève ainsi un individu ou une sous-classe au sein d'une classe.

4. Analyse sémantique de l'énoncé

Reste alors à étendre l'étude sémantique du SN avec EN au niveau de l'énoncé. Pour cette analyse, je me suis attachée uniquement au SN sujet. La possibilité de faire apparaître l'EN dans des contextes paradoxaux comme dans les exemples (1-5) ci-dessous conforte la thèse de l'antéposition et ruine l'hypothèse d'une valeur intensive qui lui serait attachée :

(1a) *Un dangereux terroriste a libéré tous les otages, sains et saufs*

est tout à fait acceptable alors que

(1b) *?Un terroriste dangereux a libéré tous les otages, sains et saufs*

²² Berlan 1981, 19.

²³ *Ibid*, 20.

paraît bizarre. En (1a), la qualification est présentée comme connue, générale et permanente. Loin de remettre en cause la notoriété de cette relation, le prédicat introduit une opposition entre permanence et circonstance ou occasion. En revanche, en (1b) l'opération consiste à prélever un membre de la classe des terroristes et à lui attribuer la qualité d'être dangereux. Et il apparaît difficile ici de faire suivre l'attribution d'une qualité par un prédicat niant cette qualité. Un SN sujet avec EN n'autorise donc que deux types de prédicat : un prédicat confirmant la notoriété/permanence du lien AS ou un prédicat niant la qualité sans remettre en cause la notoriété du lien A-S puisqu'il y a création d'un contexte oppositif permanence/circonstance. S'il en est ainsi, c'est que le but du SN est la notoriété même du lien AS :

(2a) Le dur caillou *ne résista pas aux coups de marteau.*

(2b) * *Le caillou dur ne résista pas aux coups de marteau.*

(3a) L'alerte monitrice de gymnastique *entra dans le gymnase avec deux béquilles.*

(3b) * *La monitrice de gymnastique alerte entra dans le gymnase avec deux béquilles.*

(4a) La rapide formalité *m'a pris la matinée entière.*

(4b) * *La formalité rapide m'a pris la matinée entière.*

(5a) La puissante Amérique *se trouve à la merci de ce petit pays.*

(5b) * *L'Amérique puissante se trouve à la merci de ce petit pays.*

Par ailleurs, ce fonctionnement des EN en contexte paradoxal constitue une critique de la valeur intensive traditionnellement attachée à l'EN. Puisqu'une circonstance niant la qualité attribuée ne remet pas en cause pour autant la notoriété du lien A-S, l'effet intensif est à voir comme le résultat de la combinaison de deux facteurs :

1) l'EN qui présente une propriété comme typique ;

2) un prédicat dont le contenu sémantique vient confirmer le caractère typique de cette propriété.

Mais l'effet intensif n'est pas produit par le seul SN avec EN puisque tout SN avec EN peut recevoir un prédicat niant la qualité exprimée par l'EN.

5. Conclusion :

En conclusion, deux critères marquent l'emploi d'un adjectif comme EN : c'est l'antéposition même de l'adjectif et l'absence de rôle joué par le contexte qui fournissent à l'allocutaire les instructions nécessaires pour interpréter l'adjectif comme EN. Il faut maintenant poursuivre l'étude à l'échelle du discours pour circonscrire la place de l'EN : est-elle savante ? Est-elle banalement produite dans la conversation quotidienne ?

L'EN n'est pas savante puisqu'elle est largement représentée dans la presse journalistique écrite et orale. Pour autant mes propres propos quotidiens offriraient un corpus insuffisant à leur étude. Le phénomène s'explique si l'on s'inspire de la réinterprétation par M. Dominicy²⁴ du triplet aristotélicien décrivant les trois genres du discours. Il fait en effet remarquer que le genre épideictique est le seul à ne pas avoir d'analogue dans la dialectique, mais dans la poétique. Dans la mesure où le genre épideictique porte sur des valeurs incontestées et partagées, on peut prédire que les EN y trouveront place. On observe en effet trois fonctions distinctes de l'EN :

- 1) une fonction rhétorique relevant de l'amplification, argument spécifique du discours épideictique consistant à s'appuyer sur des valeurs communes pour renforcer la cohésion sociale ;
- 2) une fonction didactique/pédagogique (très représentée dans la littérature enfantine) relevant de l'apprentissage chez les jeunes lecteurs de connaissances stéréotypiques sur le monde : *le méchant loup, le long tunnel, l'obscur souterrain, le vaillant chevalier, l'épaisse forêt etc.* ;
- 3) une fonction poétique : le discours poétique exploite des représentations prototypiques d'objets qui tantôt existent dans les faits, tantôt sont présentés comme telles.

Dans ces trois cas, le rappel d'une qualification typique et permanente effectuée sur des entités singulières consiste à hisser le singulier au niveau du général. Avec l'EN, l'interlocuteur reconnaît dans la caractérisation du N généralement spécifique une caractérisation générale, qui vaut pour le concept. Si l'EN suppose des discours antérieurs, un énonciateur universel, bref, un fonctionnement polyphonique, elle déclenche alors une interprétation par évocation globale de l'objet, ce type de fonctionnement étant propre aux discours épideictique et poétique.

Références bibliographiques

- ARISTOTE (1980), *La Rhétorique*, Livre III, M. Dufour et A.Wartelle (éd.), Paris, Les Belles Lettres.
- BERLAN F. (1981), " Epithète grammaticale et épithète rhétorique ", *Cahiers de lexicologie française*, XXXIX, II, p. 5-23.
- BERLAN F. (1992), " L'épithète entre rhétorique, logique et grammaire aux XVIIe et XVIIIe siècles ", *Histoire Epistémologie Langage* 14/1, *L'adjectif : perspectives historique et typologique*, p. 181-198.
- BLINKENBERG A. (1928), *L'ordre des mots en français moderne*, vol. 2, Copenhague, Levin & Munksgaard.

²⁴ Dominicy 1992, 1995, 1996 et Dominicy & Frédéric 2001.

- CLEDAT L. (1929), “ Remarques sur les épithètes de nature ”, *Revue de philologie*;
- DANNEL K. J. (1974), “ Portée de la négation et existence de l’objet ” *Studia Neophilologica*, 46, II, p. 416-417
- DELOMIER D. (1980), “ La place de l’adjectif en français : bilan des points de vue et théories du XXe siècle ”, *Cahiers de Lexicologie*, n° 37, p. 5-24.
- DOMINICY M. (1992), “ Pour une théorie de l’énonciation poétique ”, dans *Enonciation et parti pris*, (Actes du colloque de l’Université d’Anvers, 5-7 février 1990), W. de Mulder, F. Schuerewegen, L. Tasmowski (dir.), Amsterdam, Rodopi, pp. 129-142.
- DOMINICY M. (1995), “ Rhétorique et cognition : vers une théorie du genre épictique ”, *Logique et analyse*, n° 150-151-152, p. 159-177.
- DOMINICY M. (1996), “ Le genre épictique : une argumentation sans questionnement ? ” in *Argumentation et questionnement*, C. Hoogaert (dir.), Paris, PUF, p. 1-12.
- DOMINICY M. et FREDERIC M. (2001), (dir.), *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l’éloge et du blâme*. Lausanne, Delachaux et Niestlé,.
- FAUCHER E. (1971), “ La place de l’adjectif -critique de la notion de l’épithète ”, *Le Français Moderne*, 39, p. 119-127.
- FLAUBERT G. (1979), “ Dictionnaire des idées reçues ”, in *Bouvard et Pécuchet*, Paris, Gallimard, Folio.
- FOREST R. (1997), “ Les désordres de l’épithète : qualification, détermination, occurrence ”, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XCII, fasc. 1, p. 155-206.
- FORSGREN M. (1978), *La Place de l’adjectif épithète en français contemporain*, Stockholm, Almqvist et Wiksell.
- FRADIN B. (1984), “ Anaphorisation et stéréotypes nominaux ”, *Lingua*, Vol. 64, n°4, pp. 325-369.
- GOES J. (1999), *L’adjectif. Entre nom et verbe*, Paris – Bruxelles, Duculot.
- LARSSON B. (1994), *La Place et le sens des adjectifs épithètes de valorisation positive*, Lund, Lund University Press (Etudes Romanes de Lund ; 50).
- MARTIN R. (1986), “ Le vague et la sémantique de l’adjectif. Réflexion sur l’adjectif antéposé en français ”, *Quaderni di semantica*, vol. VII, n° 2, p. 246-263.
- NOAILLY M. (1999), *L’adjectif en français*, Paris – Gap, Ophrys.
- ROUBAUD P. - J. -A. (1786), *Nouveaux synonymes français*, t. IV, Liège, Plomteux.
- TAMBA I. (1999), “ La femme est-elle une fleur comme le bleuet est une fleur ? ”, in *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, N. Charbonnel & G. KLEIBER (dir.), Paris, PUF, p. 207-235.
- WILMET M. (1981), “ La place de l’épithète qualificative en français contemporain. Etude grammaticale et stylistique ”, *Revue de linguistique romane*, 45, p. 17-73.

